

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 16 Octobre 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser la « demande de changement » via Footclubs validée par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 12h00 :

La veille du match à 12h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D1

26035547 - CHEVILLY LA RUE ELAN 1 / CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 13/10/2023

Courrier de la Ville de Chevilly Larue (fermeture du gymnase Dérichébourg) du 11/10/23.

[La Commission reporte la rencontre au 27/10/2023](#)

Prévenir vos adversaires.

FUTSAL D2

27233504 - VITRY ASC 3 / VILLEJUIF FUTSAL CLUB Futsal D2 du 06/10/23

Suite à l'intégration tardive du club Villejuif Futsal Club,

[La Commission reporte la rencontre au 20/10/2023.](#)

27233503 – BOISSY UJ 1 / RUNGIS US 1 Futsal D2 du 07/10/2023

Reprise du dossier (match coupe de France) – PV du 02/10/23.

[La Commission reporte la rencontre au 28/10/2023.](#)

27233500 – VERS L'AVANT / VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/10/2023

Reprise du dossier (match coupe de France) – PV du 02/10/23.

[La Commission reporte la rencontre au 28/10/2023.](#)

Rappel = [26035534 – VITRY CA / MAISONS ALFORT FC Futsal D1 du 21/09/23](#) [Remis au 19/10/2023](#)

[26035538 – VSG FUTSAL 2 / CHEVILLY LARUE Futsal D1 du 22/09/23](#) [Remis au 20/10/2023](#)

COUPE VDM FUTSAL

[1^{er} Tour en Tirage Intégral \(fin novembre\) : À ce jour 28 équipes engagées soient 14 rencontres du 11/12/2023 au 16/12/2023](#)

Cadrage pour les 1/4 : 12 rencontres et 2 exempts qui se dérouleront du 26/02/2024 au 02/03/2024 ou du 25/03/2024 au 30/03/2024.